ENVIRONNEMENT

Le programme de renouvellement de l'éclairage public lancé en 2020 est terminé

Lancé il y a trois ans, le programme de réhabilitation du parc d'éclairage urbain vient de se terminer avec, à la clé, une économie d'énergie importante et une belle mise en valeur du patrimoine local.

Publié le 12 décembre 2023

Un nouvel éclairage public plus économe

Les 10 000 points lumineux de Mâcon sont désormais équipés de la technologie LED, plus résistante dans le temps et moins énergivore. Au terme d'un chantier mené en trois temps, ces luminaires ont déjà généré des économies drastiques avec une baisse de la consommation énergétique de 16 % la première année, 48 % en 2022 et 78 % au terme du chantier. En passant de 5 millions de kWh à 1,2 million de kWh entre 2021 et 2023, l'objectif d'amélioration de la performance énergétique est même supérieur à l'engagement initial.

En centre-ville, les lampes Leiza spécialement créées pour la Ville de Mâcon ont, grâce à leur double fonctionnalité (diffusion d'une lumière vers le bas pour l'éclairage public, et d'une autre, orientée vers le haut, rouge ou mauve selon les secteurs, mettant en lumière les façades), réduit par trois le nombre de points lumineux, et donc la facture énergétique, tout en conservant un éclairage de qualité. Par ailleurs, ces lampes fonctionnent à plein jusqu'à 22 h avant de passer à 50 % d'intensité entre 22 h et 6 h. Dans d'autres secteurs, au centre Paul Bert ou sur la Coulée verte, des capteurs de présence ont été installés : la lumière permanente à 20 % passe à 100 % au passage des piétons.

Un nouvel éclairage qui valorise le patrimoine local

Le deuxième volet de ce programme avait pour objectif de valoriser le patrimoine bâti de Mâcon et des communes associées grâce à des éclairages spécifiques adaptés à l'architecture des bâti ments.

Le Tracé de la plume, qui propose une découverte patrimoniale de Mâcon la journée, a été réinve nté pour laisser place la nuit au parcours lumineux. L'Hôtel Soufflot, l'Hôtel de Senecé, l'Église Saint-Pierre, la Cathédrale Saint-Vincent, le Musée des Ursulines ou encore la Maison de bois bénéficiaie nt déjà d'une mise en lumière. D'autres lieux emblématiques ont été mis en valeur avec l'installatio n de différents projecteurs (encastrés, normaux ou de type Gobo qui fonctionnent comme un proj ecteur de diapositives) avec une thématique, celle de la plume.

Au cœur de ville, retrouvez ainsi la plume sous toutes ses formes : un vol place Saint-Pierre, une ch ute place Saint-Nizier, une pluie rue de la Barre, une cascade place Poissonnière ou encore un peu plus loin Lamartine et son épouse, un livre, une colombe, un ruban au gré des déambulations noct urnes. Les oiseaux, première méditation poétique de Lamartine, sont aussi visibles rue de la Préfec ture.

Sur l'Esplanade Lamartine et l'Hôtel de ville, un système particulier permet une mise en couleur diff érente en fonction des événements : doré en septembre, rose en octobre, bleu-blanc-rouge les 1 2, 13 et 14 juillet, bleu en décembre… En allant plus loin, l'art urbain et l'ambiance bleue du pont Saint -Clément valent également le coup d'œil. Tous ces éclairages s'allument à la tombée de la nuit ju squ'à 23 h ou minuit lors des festivités.

EN CHIFFRES

► 10 000 points lumineux remplacés par de la technologie LED

► 78 % d'économies d'énergie après rénovation de l'éclairage public

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h3 0 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE